



François Frères TONNELLERIE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint Romain, le 5 novembre 2010

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 OCTOBRE 2010

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires de TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, réunie le 29 octobre 2010, a approuvé les comptes de l'exercice 2009/2010 et la mise en paiement du dividende au titre de cet exercice, ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui étaient proposées, et en particulier :

DISTRIBUTION D'UN DIVIDENDE NET PAR ACTION DE 0,60 €.

L'Assemblée Générale a décidé de verser un dividende par action de 0,60 euros, payé en numéraire. Le dividende sera mis en paiement le 5 novembre 2010.

L'intégralité des résolutions approuvées par l'Assemblée Générale du 29 octobre 2010 peut être consultée sur notre site internet www.francoisfreres.com

NYSE Euronext - EUROLIST B - FR0000071904 - Bloomberg TFF.FP - Reuters TEFE.PA

www.francoisfreres.com

TFF: Jérôme FRANCOIS, Pdt Directoire - Thierry SIMONEL, DAF **PHI éconéo** : Vincent LIGER-BELAIR
Tél. : 03 80 21 23 33 Tél. : 01 47 61 89 65

